



Traité Troumot

Michna 5 - Chapitre 4

המרבה בתרומה רבי אליעזר אומר, אחד מעשרה, כתרומת מעשר; יתר מכן, יעשנה תרומת מעשר למקום אחר. רבי ישמעאל אומר, מחצה חולין ומחצה תרומה. רבי טרפון ורבי עקיבה אומרים, עד שישיר שם חולין.

Celui qui veut donner une plus grande quantité de térouma, Rabbi Eli'ézer dit jusqu'à 1/10ème comme c'est le cas pour la téroumat ma'asser. S'il dépasse cette limite, il doit employer l'excédent à titre de téroumat ma'asser pour une autre production. Rabbi Yichma'el dit : une moitié sera profane, l'autre térouma. Rabbi Tarfone et Rabbi 'Akiva disent : [il peut ajouter autant qu'il veut], pourvu qu'il reste dans ce tas un peu de profane.



Lois & Récits de POURIM

Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Pourim. L'histoire détaillée de la Méguila d'Esther, réflexions sur la vraie joie"..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions